



CLR- Union SNUI - SUD Trésor

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44
Fax 01.43.48.96.16 - E-mail : clr@snuisudtresor.fr - <http://www.snuisudtresor.fr/clar/>

MARE FISCUM, MARE NOSTRUM,
Bulletin de liaison du Comité

FEVRIER 2010

No 32

EDITO

LES BANQUES, LES FINANCIERS SE PORTENT BIEN, ET VOUS ?

Je ne vous apprend rien en écrivant que les banques ont retrouvé toutes leurs possibilités d'enrichissement, qu'elles sont de nouveau en capacité de payer des sommes folles à leurs traders, que le retour sur investissement pour l'Etat qui leur a prêté des milliards est faible.

Je ne vous apprend rien en écrivant que des Etats comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal qui ont également aidé les banques et tout le système financier à échapper à la faillite, ont aujourd'hui des déficits budgétaires énormes mais que surtout, ceux qu'ils ont sauvé spéculent maintenant contre l'Euro, contre ces pays, sans aucun scrupule, sans craindre de les faire couler.

La crise est finie ? Oui, pour tous ceux qui en sont à l'origine, pour tous ceux qui profitent du système idéologique qui est le leur, pour tous ceux qui recommencent à vouloir voracement faire du profit, faire du fric et tout cela comme si rien ne s'était passé.

La crise est finie? Non, pour tous ceux qui ont perdu leur emploi, pour tous ceux qui au chômage vont se retrouver en fin de droit, pour tous ceux qui voient régulièrement leurs conditions de vie se dégrader, qui voient leurs possibilités de se soigner diminuer, qui ressentent chaque jour la baisse de leur pouvoir d'achat.

Retraités, nous ne sommes pas dans la catégorie de ceux qui profitent de la crise. Directement et souvent indirectement, de par la situation des enfants voir des parents, pour nous la crise n'est pas finie. Nous sommes au cœur de cette société, dans laquelle les riches sont plus riches et les pauvres sont plus pauvres de par la mise en œuvre politique d'une idéologie, de tout un système et si cela fait slogan c'est de fait une réalité douloureuse que l'on côtoie chaque jour.

Retraités vous avez toujours votre mot à dire, toujours la possibilité d'exprimer collectivement votre mécontentement. Dans l'unité la plus totale, les Unions de Retraités de toutes les confédérations et la FGR ainsi que l'Unsa et l'Unirs appellent à une journée nationale d'action le 24 Février prochain pour la défense de tout ce qui vous concerne directement : pouvoir d'achat, protection sociale. Cette journée est articulée autour de rassemblements auprès des Préfectures en province et près de l'Assemblée Nationale à Paris. Ces rassemblements seront accompagnés de Conférences de Presse.

Le CLR appelle tous ses adhérents à participer activement à cette journée du 24 Février pour défendre leurs intérêts.

DEBAT SUR LES RETRAITES, LA POSITION DU CLR :

Dans le cadre des discussions qui vont s'ouvrir sur les retraites, au moment de la préparation du congrès national de la FGR en Juin prochain à Pau et enfin dans le cadre du revendicatif que l'Union SNUI-SUD Trésor devra défendre dans cette période qui s'annonce difficile pour l'ensemble des salariés en général et pour les fonctionnaires en particulier, il nous a paru bon de rappeler un certain nombre de fondamentaux concernant plus particulièrement les fonctionnaires d'Etat que nous sommes.

En s'appuyant sur l'évolution du nombre de plus en plus important de retraités, liée à l'allongement de la vie, le gouvernement exprime sa volonté de mettre en œuvre une nouvelle régression des régimes de retraite par répartition (qui concernent uniquement les salariés du privé) avec les propositions du COR pour le financement (notionnel, par points) par un allongement supplémentaire du nombre d'annuités, par la remise en cause de l'âge légal de 60 ans pour le départ à la retraite.

Au-delà du fait que les fonctionnaires peuvent aussi se voir appliquer des allongements du nombre d'annuités, la remise en cause de l'âge légal de départ à la retraite et se voir aussi appliquer la règle des 25 meilleures années, il y a un très grand risque que le gouvernement veuille remettre en cause beaucoup plus fondamentalement encore le statut général de la fonction publique d'Etat en s'attaquant à tout ce qui fait sa substance et en particulier en supprimant la notion d'agent de l'Etat dépendant du budget y compris pour le paiement de sa pension et proposant de créer une caisse de retraite pour nous verser dans le régime de répartition. Compte tenu des suppressions massives d'emplois et de l'augmentation du nombre de retraités, cette caisse serait très vite déficitaire ce qui entraînerait d'énormes difficultés pour payer nos retraites.

Sans nous désintéresser de la défense générale du système des retraites des salariés du privé, pour l'Union SNUI-SUD Trésor la défense de tous les éléments constitutifs du Statut Général, doit constituer le combat principal des actifs et des retraités de la fonction publique.

L'exploitation par le gouvernement et une partie de la classe politique de la caricature du fonctionnaire privilégié trouve des échos au sein de la population. Il nous appartient de dire que ce combat n'est pas un combat corporatiste mais bien un combat lié à une conception de l'Etat, aux moyens qu'on lui donne de remplir ses missions, en particulier pour permettre la mise en œuvre d'une politique de neutralité, d'indépendance grâce à l'existence du statut pour les agents qui le servent.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor les revendications essentielles doivent être fondées sur :

- La défense de la fonction publique de carrière et l'opposition à la mise en place d'une fonction publique d'emploi.
- La défense de la notion de grille indiciaire avec un avancement se faisant majoritairement à l'ancienneté et l'opposition à une rémunération au mérite et à son individualisation.
- La défense de la règle du paiement de la pension sur le dernier indice atteint et pendant une durée minimale de 6 mois
- La défense du principe de la budgétisation des rémunérations et des pensions et l'opposition à toute tentative de mise en place d'un système de répartition et de création d'une caisse spécifique sous forme d'un compte spécifique pensions
- La défense de l'âge légal de la retraite qui doit rester fixé à 60 ans et la limite d'âge à 65 ans avec les exceptions prévues par la loi.
- La demande du rétablissement du principe du code des pensions qui prévoyait la péréquation sur les traitements des actifs et l'assimilation des retraités en cas de réforme statutaire.

Le CLR considère que ce revendicatif doit être aussi la base du revendicatif de Solidaires Fonction Publique et que compte tenu de la nature même de la FGR-FP, nous considérons comme très important qu'elle aussi réaffirme clairement et fortement son attachement à l'ensemble des fondamentaux, ainsi qu'aux valeurs et à la philosophie qui constituent le socle du statut général de la fonction publique d'Etat.

Participation au stage CODERPA organisé par la FGR-FP (8 et 9 décembre 2009)

Odette Amenton du 34, Marie Dauphin du 77, Francis Pernois du 38, adhérents du CLR, ont participé à ce stage. Eliane Galeno également inscrite a eu un empêchement de dernière minute.

La session a été organisée autour de trois thèmes :

- historique et fonctionnement des Comités Nationaux (**CNRPA**) - Régionaux (**CORERPA**) - Départementaux (**CODERPA**) - des Retraités et Personnes Agées,
- présentation des modalités d'attribution de l'**APA** (Aide Personnalisée à l'Autonomie),
- la loi HSPT (Hôpital Santé Prévention Territoire) : objectifs et point sur la mise en place des ARS (Agences Régionales de Santé).

Les Comités pour les Retraités et Personnes Agées ont mis en évidence, à travers une présentation technique, l'importance de ces organismes dans la définition d'une politique en direction des personnes âgées. Dans la pratique, leur place et leur rôle sont bien entendu dépendants de la volonté des responsables politiques de les écouter et de les associer à l'élaboration des dispositifs nationaux et locaux. Pour les CODERPA, ceci se traduit par une très grande hétérogénéité dans les organisations arrêtées par les Conseils généraux, les moyens budgétaires de ces collectivités et le champ de compétences et d'interventions laissés aux comités.

Les commissions régionales dont la mise en place a été voulue par le CNRPA ont fait l'objet de critiques : interrogation sur leur utilité, installation pilotée au plan national, choix des thèmes sans prise en compte des attentes locales ... la section de l'Isère de la FGR-FP a décidé de proposer aux membres du 1^{er} collège des CODERPA de la région Rhône-Alpes la création d'une coordination de façon à confronter les expériences locales et à définir une position la plus commune possible dans le contexte de mise en place des ARS (voir ci-dessous).

Ce qui a été ressenti sur ce point c'est tout à la fois un grand professionnalisme des représentants de la FGR-FP au sein du CNRPA et une attente forte des représentants locaux au sein des CODERPA sur le soutien à apporter à leurs initiatives, sur la définition d'objectifs plus revendicatifs.

Il serait intéressant que le CLR prenne l'initiative d'une enquête ou commission nationale sur ce point (comme sur celui de la mise en place des ARS) afin de contribuer à l'approfondissement des propositions et positions de la FGR-FP.

La loi HSPT a prévu notamment une nouvelle organisation du système de santé avec en particulier la mise en place d'Agences Régionales de Santé, établissements publics de l'Etat à caractère administratif dont le Directeur général sera nommé en Conseil des Ministres, avec un Conseil de Surveillance présidé par le Préfet. Ces agences définiront des territoires de santé avec une conférence de territoire regroupant les usagers.

Les missions de l'ARS :

- définition et mise en œuvre des programmes et actions concourant à la réalisation des objectifs de la politique nationale de santé,
- régulation, orientation et organisation de l'offre de services de soins et médico-sociaux,
- établissement d'un programme régional de santé (définition d'objectifs pluri annuels, organisation de la consultation des partenaires institutionnels).

La mise en place de ces agences est prévue au 1^{er} juillet 2010, avec des préfigureurs (futurs directeurs généraux ?) installés dans chaque région depuis le 1^{er} janvier 2010. Le premier semestre 2010 devrait voir préciser par décret les dispositions générales prévues par la loi.

Ce nouveau dispositif soulève beaucoup d'interrogations sur le mode d'organisation qui sera retenu (question de la proximité à travers la définition des territoires), sur la régulation budgétaire opérée (la loi HSTP est inspirée par la Révision générale des politiques publiques dont on commence à percevoir les conséquences néfastes), sur la relation avec les CODERPA, sur plus généralement la place des usagers et des organisations représentatives de retraités dans ce nouveau dispositif.

Il paraît important au vu du débat qui s'est instauré au cours de ce stage d'intervenir rapidement auprès des préfigureurs pour connaître plus précisément leurs intentions, faire valoir la nécessaire consultation et représentation de la FGR-FP et plus globalement des organisations représentatives de retraités, peser sur les décisions qui doivent être prises concernant la mise en place des ARS.

Remerciements pour ce compte-rendu aux camarades du CLR ayant participé à ce stage

CHEQUES VACANCES : De la difficulté pour les obtenir

Une camarade retraitée de la DGI a alerté Jean-Pierre NOIRE, correspondant du CLR en Moselle pour lui signaler qu'à défaut d'avoir une connexion internet, il ne lui était pas possible d'obtenir un dossier de demande de chèques vacances. Immédiatement Jean-Pierre nous a fait part de son indignation, considérant à juste titre que les retraités ne devaient pas pâtir de cette situation, dans la mesure où de nombreux retraités ou la majorité d'entre eux n'ont pas de connexion Internet à leur domicile.

Le CLR a tout de suite contacté Marc VEYRAT, vice président d'EPAF, et le Bureau National qui défendent nos intérêts dans toutes les structures ministérielles chargées des services sociaux. Marc nous a fait une première réponse d'attente et a, en même temps, posé les questions à la DPAEP. Dès que des réponses plus précises seront apportées, elles vous seront communiquées

La réponse de Marc :

« Auparavant les démarches étaient effectuées auprès de la mutuelle, puis directement à la SLI. Maintenant une société privée, ayant répondu à un appel d'offre de l'Administration se charge de ce travail. En effet, depuis le 1er avril 2009, le marché public relatif à la gestion du Chèque-Vacances au bénéfice des agents actifs et retraités de l'Etat a été confié à la société Extélia. Les agents des finances, actifs et retraités, doivent désormais demander leurs chèques par courrier ou par un site internet.

Les actifs peuvent accéder à ce service en se connectant sur le site de certaines délégations départementales des services sociaux mais pas les retraités !

Pour notre fédération des finances, cette démarche ne doit pas restreindre l'accès aux chèques vacances ou en exclure des agents, notamment les retraités, remplissant les conditions pour en bénéficier.

Un rapide tour de France des Délégations des Services Sociaux a mis en évidence des approches locales différentes de ce service. Il convient donc d'homogénéiser la démarche des agents qui pour une raison ou une autre n'ont pas un accès direct à Internet et qui ne peuvent télécharger les documents.

La demande de Solidaires Finances à la DPAEP est simple, que la société, détentrice du marché, délivre aux délégations des services sociaux un certain nombre de dossiers de demandes de chèques vacances qui pourrait être envoyé sur demande aux intéressés (ce qui est d'ailleurs fait dans certaines délégations). L'activité d'une délégation de l'action sociale doit prendre en compte aussi l'aide et l'information des retraités.

Pour l'instant il est seulement indiqué que les personnes intéressées doivent désormais transmettre leur demande par courrier postal directement à EXTELIA à l'adresse suivante :

**EXTELIA
CNT CHEQUES-VACANCES DEMANDE
TSA 49101
76934 ROUEN CEDEX 9.**

Pour vos séjours de vacances de cet été, le catalogue ETE d'EPAF sort fin janvier, pensez à le réclamer à votre Délégation des Services Sociaux ou rendez-vous sur le site EPAF : www.epaf.asso.fr

Pour de courts séjours au cœur de semaine, vous pouvez contacter directement la résidence EPAF qui pourra vous indiquer si des places sont disponibles, étant précisé que pour les résidences « bords de mer », pendant les vacances scolaires d'été, la priorité est donnée aux familles avec enfants aux revenus les plus modestes (quotient familial). Les chèques vacances font partie des modalités de paiement de votre séjour à EPAF.

Contact :

Marc VEYRAT, Vice Président d'EPAF (Education Plein Air Finances) et représentant les usagers à l'AGRAF, (association pour la gestion des restaurants des administrations financières),
marc.veyrat@dgfip.finances.gouv.fr. Tel : 01 40 46 66 99

Benoîte MAHIEU, Bureau National Union SNUI-SUD Trésor, tel 01 44 64 64 44

VIE LOCALE DU CLR

A Nord Lille : mise en place d'une permanence

Alain Renaud Charpentier et Jean-Claude Duquennoy, les correspondants départementaux du CLR ont écrit et envoyé à tous les adhérents du CLR, le texte suivant :

Bonjour à tous

Meilleurs vœux pour 2010 ... une bonne santé surtout

Nous étions 35 à la première réunion départementale du Comité de Liaison des Retraités, organisée à Lambersart le jeudi 15 octobre 2009.

Il a été question de notre syndicat, bien sûr, le SNUI, devenu «UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES», mais aussi des retraites, de la FGR, des mutuelles, et des problèmes généraux de la DGFIP.

S'agissant de l'initiative de notre rencontre... Tout le monde a considéré que les problèmes des retraités sont parfaitement pris en charge par le CLR au plan national, mais qu'une réunion annuelle au plan local est souhaitable. Elle permet de conserver des contacts de proximité ou de resserrer des liens en se retrouvant de façon régulière. Rendez-vous cet automne....

Par ailleurs, et en accord bien entendu avec la secrétaire de section Armelle COUTE, nous avons décidé de tenir une permanence mensuelle dans le local syndical de la Cité

Cette permanence aura lieu LE DERNIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS DE 14h à 16h. (Rendez-vous donc pour la première le VENDREDI 29 JANVIER 2010.....)

Plus on est nombreux, mieux on se porte alors ceux qui ont un copain ou une copine en retraite et qui n'a pas cotisé, sont invités à lui faire remplir le bulletin d'adhésion au CLR (ci-joint un bulletin).....

EN GIRONDE : une activité régulière avec les adhérents, au sein de la FGR

Depuis la fin de l'année 2008, Jean-Paul PAPONE, le correspondant départemental du CLR, a organisé **Trois Assemblées Générale**. S'il constate que, même en organisant ces réunions accompagnées d'un repas très convivial, ce n'est pas des plus faciles de réunir tous les adhérents, mais il constate aussi avec plaisir que cela est bien apprécié par tous les participants qui étaient une vingtaine. Connaissant ses capacités militantes nous savons que ces AG deviendront une pratique qui s'installera dans la durée.

Lors de ces réunions les camarades présents se sont déclarés satisfaits des informations qu'ils reçoivent et de l'intérêt que leur porte le syndicat au niveau national au travers de l'activité déployée.

Par ailleurs Jean-Paul est membre et participe aux travaux de la Commission Exécutive départementale de la FGR dont la section de la Gironde qui est très importante avec plus de 1 000 adhérents.

Comme cela se fait de plus en plus fréquemment par les camarades actifs ou retraités du syndicat, Jean-Paul a également fait une communication sur la fiscalité lors de l'Assemblée Générale locale de la FGR.

Cette capacité des camarades à présenter et exporter les analyses et les propositions du SNUI (maintenant l'Union) pour les faire partager par un maximum de citoyens est un acte militant important.

HUMOUR...

Du lait, du beurre et des œufs

- 1969 :** Tu vas chercher du lait chez le crémier, qui te dit bonjour, avec son bidon en alu,
> et tu prends du beurre, fait avec du lait de vache, coupé à la motte.
> Puis tu demandes une douzaine d'œufs qu'il sort d'un grand compotier en verre.
> Tu payes avec le sourire de la crémère, et tu sors sous un grand soleil.
> Le tout a demandé 10 minutes.

- > 2009 :** Tu prends le caddie de merde dont une roue est coincée et qui le fait aller dans tous les sens sauf celui que tu veux, tu passes par la porte qui devrait tourner mais qui est arrêtée par ce que un benêt l'a poussée, puis tu cherches le rayon crémère où tu te gèles, pour choisir parmi 12 marques le beurre qui devrait être fait à base de lait de la communauté.
> Et tu cherches la date limite....

> Pour le lait :

- > Tu dois choisir avec des vitamines, bio, allégé, très allégé, nourrissons, enfants, malades, ou mieux en promo, avec la date dessus et la composition.....

> Pour les œufs:

- > Tu cherches la date de la ponte, le nom de la société et surtout tu vérifies qu'aucun œuf n'est fêlé ou cassé, et paff !!! tu te mets plein de jaune sur le pantalon!!!
> Tu fais la queue à la caisse puis la grosse dame devant toi a pris un article en promo
> qui n'a pas de code barre...
> alors tu attends, et tu attends....,
> puis toujours avec ce foutu caddie de merde , tu sors pour chercher ton véhicule sous la pluie,
> tu ne le retrouves pas car tu as oublié le N° de l'allée....
> Enfin après avoir chargé la voiture, il faut reporter l'engin pourri où là, tu vas t'apercevoir qu'il est impossible de récupérer ton jeton....,
> tu reviens à ta voiture sous la pluie qui a redoublé...
> Cela fait plus d' une heure que tu es parti.

AGEANOFISC

- *A aimé cette citation reprise par la section du Calvados dans son excellent journal local*
"On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncer à son idéal ride l'âme."

Douglas Mc Arthur

- *A aimé aussi ces 2 définitions qui sont en plein dans l'air du temps :*

Economiste : Expert qui sera capable de dire demain pourquoi ce qu'il a prédit hier n'est pas arrivé aujourd'hui. N'est ce pas tous les ceusses que l'on voit toujours à la télé, les Gonnet, Marseille, Minc. ?

Banquier : Homme qui te prête un parapluie quand il fait beau et qui te le reprend quand il commence à pleuvoir. Déjà du temps de Marc Twain !

- *N' a pas été surpris par le sondage IFOP effectué auprès des fonctionnaires en activité : entre 2007 et 2009 ils sont passés de 37% à 45% à considérer que la fonction publique évolue plutôt mal et 68% sont opposés à la réforme telle qu'elle est menée.*

- *Continue à dire que contrairement à ce qu'affirme le Gouvernement et Lefevre son porte flingue, les 35 Heures ne sont pas responsables des délocalisations qui sont le résultat du dumping fiscal et social, et que les Allemands et les Hollandais travaillent moins d'heures annuellement que les Français.*

Croissance ... Développement durable... Développement soutenable ... Décroissance

De plus en plus de nos concitoyens pensent qu'il est urgent de sauver la planète. Suite aux catastrophes écologiques, aux diverses pollutions, au réchauffement de la Terre, certains scientifiques et /ou politiques préconisent de recourir aux énergies alternatives. Depuis quelque temps, les vocables de développement durable, de développement soutenable, de décroissance, de décroissance soutenable apparaissent dans les articles de journaux ou dans les commentaires des journalistes de la radio ou de la télévision.

Les tenants du développement durable veulent réconcilier le développement de l'entreprise et la protection de notre environnement. Pour eux, il n'est pas question de se priver de la croissance mais de faire cohabiter croissance et écologie et de réguler le capitalisme de façon à en maîtriser les conséquences écologiques. Le productivisme doit être limité pour ne pas épuiser les ressources naturelles. Le développement durable se veut « ecocentré » ou « anthropocentré » selon qu'il se veut protéger la vie en général de tous les êtres vivants ou être consacré au bien-être de l'homme.

Les solutions proposées pour rendre le capitalisme moins destructeur et plus efficace d'un point de vue écologique sont de réorienter les mécanismes du marché et d'instaurer des taxes notamment pour les produits importés. Par ailleurs, le principe « pollueur payeur » devient un mode de gouvernance.

A côté du développement durable se profile un autre concept qui lui est cousin germain, celui de développement soutenable. Il s'agit ici de ne pas remettre en cause la croissance mais de produire sans créer un niveau de pollution supérieur à la capacité de régénération de l'environnement.

Dans toutes ces conceptions, la croissance n'est pas remise en cause mais elle est maîtrisée. A l'opposé, une autre théorie commence à voir le jour : celle de la décroissance.

La situation est telle qu'il n'est plus possible de continuer à vivre selon les mêmes schémas dans la mesure où l'équilibre de la terre est menacé. Pour les décroissants, compte tenu de la raréfaction des ressources naturelles et de l'augmentation de la population mondiale, il est plus que nécessaire de revenir en arrière, c'est le prix à payer sinon le genre humain se dirige vers une mort certaine. En effet, 20% de la population consomme 80% des richesses de la planète. Les multinationales pillent les ressources naturelles, toutes les technologies et la science sont utilisées uniquement dans l'intérêt des capitalistes.

Deux théoriciens de la décroissance, Bruno Clémentin et Vincent Cheynet ont conçu un nouveau schéma économique alternatif sur 3 niveaux qui se présenterait ainsi :

Le 1^{er} niveau : retour à une économie de marché avec constitution de petites unités à visage humain, contrôlées par la politique pour éviter toute concentration. Renvoyer les salariés à la campagne, les transformer en petits artisans, en petits commerçants, en petits agriculteurs, répartis sur tout le territoire. En quelque sorte faire renaître une vieille économie précapitaliste.

Le 2^{ème} niveau : Comme il faut quand même produire des biens d'équipement pour faire fonctionner le premier niveau, nous aurions recours à des capitaux publics et privés mais contrôlés par le pouvoir politique.

Le 3^{ème} niveau : il comprendrait des services publics répartis sur tout le territoire pour donner aux hommes du premier niveau accès à l'éducation, à la santé, aux transports en commun, etc ...

Pour les adversaires de la décroissance, il n'est pas question de revenir en arrière d'autant que la croissance permet la création de richesses et l'amélioration du niveau de vie. Avec la théorie de Clémentin et Cheynet, c'est s'engager vers un accroissement du chômage et une baisse importante du niveau de vie. En ayant pour volonté de protéger l'environnement, les classes aisées des pays riches voudraient empêcher les pays pauvres et sous développés de suivre la progression économique que les pays développés ont connue.

Réduire la consommation, renvoyer les salariés à la campagne avec des services publics de qualité serait purement utopique.

Par exemple, l'accès à la santé suppose des hôpitaux performants avec des services de qualité, ce qui entraîne inévitablement une certaine concentration. Alors comment se rendre à l'hôpital pour une population dispersée sur tout le territoire si notamment on supprime les véhicules à moteur, source de pollution. Utiliser les transports en commun et notamment le chemin de fer, suppose aussi un maillage important de tout le territoire et donc des grands travaux dévoreurs de capitaux.

Pour les décroissants, il n'est pas question de s'appuyer sur telle ou telle force sociale, il faut éduquer, convaincre, faire appel à l'intelligence humaine. Les relations sociales priment sur la production et la consommation de produits inutiles voire nuisibles.

Certains mauvais esprits disent qu'il s'agit là d'une vision économique de bourgeois parisiens qui ont accès sur place à tous les services et toutes les commodités de la vie moderne. En prônant la décroissance, seraient-ils prêts pour autant à remplacer leur portable par un pigeon voyageur ou leur machine à laver par une lessiveuse ?

Alors croissance respectueuse des équilibres écologiques ou décroissance à vous de juger ?

Comme il l'affirme, Henri est un incondicional du SNUI, celui qui l'a formé au syndicalisme, indépendant, prônant le partage et la solidarité et aujourd'hui dans cette société impactée par une crise systémique. Il s'inquiète et a besoin d'être rassuré face à un discours et des pratiques qui se traduisent par une interprétation restrictive de la solidarité.

Merci à Henri de nous avoir envoyé ce long (plus de 3 pages) et très documenté billet d'humeur dans lequel il a imaginé et mis en scène une confrontation d'opinion entre 2 personnages, l'un nanti émergeant au C.A.C 40 et l'autre au chômage, 2 personnages qui vivent donc dans 2 mondes différents et qui développent des analyses différentes autour de la notion de solidarité. Pour des problèmes de place, ce n'est que la substantifique moëlle de son billet d'humeur que nous reproduisons ci-après.

Henri considère que le cataclysme économique que constitue la crise mondiale aurait dû mettre à genoux tous les responsables financiers et politiques, imprévoyants et/ou incompetents qui sont des militants patentés de cette idéologie néfaste pour le plus grand nombre.

Dans cet échange d'arguments, qu'il met en scène, le nanti fait valoir que la crise mondiale est seule responsable de nos soucis économiques, que les dégâts en France sont moins importants que dans d'autres pays parce que nous bénéficions d'un accompagnement social, d'un assistantat auquel les capitalistes responsables ont, dit-il, largement participé. Le demandeur d'emploi s'insurge contre les salaires famineux que s'accordent les patrons du CAC 40 soit 3,6 Millions d'euros par an en moyenne (211 Smic). Il rappelle que la cour des comptes a estimé que le krach financier n'est responsable que pour partie dans nos difficultés économiques et il dénonce les responsables politiques qui suivent aveuglément toutes les règles les plus toxiques de l' OMC.

Le nanti clame sa satisfaction en considérant que la crise est derrière nous mais demande un allègement des charges sociales. Le chômeur crie sa détresse face aux sacrifices qui ne sont demandés qu'aux plus modestes. Il dénonce le refus des financiers de participer à la réparation des dégâts dont ils sont responsables alors qu'après avoir reçu l'aide de l'Etat ils ont pu, un an après, rembourser les prêts en gardant les plus-values réalisées sur les aides reçues, et être en mesure de verser des bonus importants à leurs traders. Le dogme officiel selon lequel notre pays s'en tirerait mieux que ses voisins est démenti par la réalité constatée et dénoncée par les associations caritatives : augmentation du chômage, pauvreté accrue, fréquentation de plus en plus importante des restos du cœur.

Dans la conception qu'il a de la société où seul le pouvoir économique doit dominer, le nanti s'estime inquiet face à ce qu'il considère comme insuffisant au niveau des moyens financiers pour permettre de mettre en œuvre une autre politique que celle qui existe depuis des années et pour laquelle il a toujours milité. Le chômeur refuse de considérer que la société n'ait pour but que de permettre à un petit nombre de personnes très riches d'échapper à toute participation à la solidarité nationale, que le retour aux bénéfices dans les entreprises se fassent toujours au détriment des emplois alors que les jeunes et les plus de 50 ans ont de très grandes difficultés à trouver un emploi.

En conclusion Henri considère que face à cette crise du système en place, à l'évidence l'objectif et les urgences ont été oubliés dans les décisions prises parce que l'Homme et la Solidarité n'ont pas été à la base des mesures qui ont été mis en œuvre.

Pour lui seul un développement qui place au cœur de ses valeurs l'Homme et le Partage peut nous sortir de la crise et il affirme que dans une économie de marché le profit doit être un outil pour favoriser la mise en œuvre de solidarités.